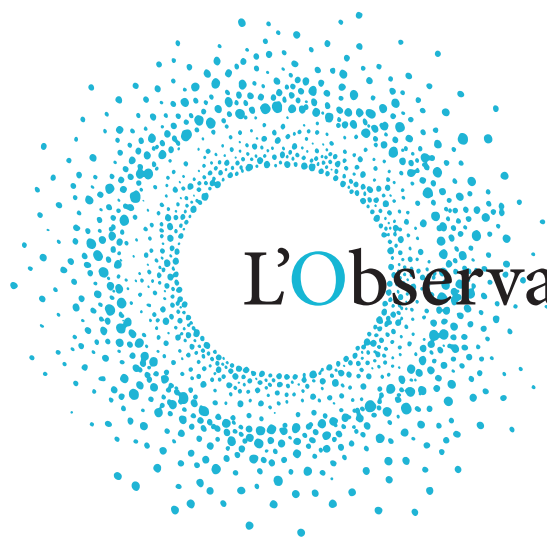




L'Observatoire Erasmus +

{notes}

en partenariat avec pluricité
GROUPE

La participation des entreprises au programme Erasmus + : motivations et apports

{ L'éditorial }

À travers ses actions de mobilité et de coopération, le programme Erasmus + entend contribuer à l'acquisition par les jeunes des qualifications et compétences nécessaires à leur intégration sociale et professionnelle. La mobilité dans Erasmus + concerne les étudiants, les apprentis et les élèves de la voie professionnelle et permet de financer des stages en entreprises qui représentent plus de 40 % des mobilités.

Dès lors, les liens avec le monde du travail revêtent une importance cruciale pour le programme dans sa mission d'appui à l'employabilité des personnes. En outre, les entreprises européennes font face au défi de la compétitivité et sont de plus en plus à la recherche de talents leur permettant de développer leur capacité d'innovation. Le programme Erasmus + est également un instrument au service de l'innovation en matière de formation mais aussi de recherche et de développement, dans tous les secteurs d'activité. Ainsi, certaines entreprises parmi les plus actives dans le programme se saisissent maintenant largement des opportunités offertes par Erasmus + dans leur politique d'innovation et de gestion des ressources humaines.

Le prochain programme 2021-2027 permettra de faire émerger davantage de projets, tant sur le versant des mobilités que de la coopération. La place des entreprises dans le programme sera donc d'autant plus importante que les mobilités de stages seront amenées à se multiplier, aussi bien dans l'enseignement et la formation professionnels que dans le supérieur. Plus que jamais, les coopérations

entre acteurs de l'éducation et de la formation et le monde de l'entreprise seront essentielles pour le développement d'un système éducatif et de formation européen de qualité.

L'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation a souhaité conduire une première étude, confiée au cabinet Pluricité, sur les enjeux des ressorts de la participation des entreprises françaises dans le programme afin de mieux décrypter les motivations, leviers et bénéfices qu'elles en retirent. Si cette démarche s'est avérée ambitieuse sur le plan de la méthode du fait des limites inhérentes aux bases de données disponibles, l'approche qualitative a permis d'éclairer de manière fine les stratégies des entreprises françaises ayant pris part à des projets de mobilité ou de coopération au cours des dernières années.

Nous sommes ravis de vous proposer ces Notes n°15 qui rendent compte des principaux enseignements tirés de l'étude et dans lesquelles nous abordons à la fois le cas d'entreprises ayant accueilli des stagiaires Erasmus + européens, ayant envoyé des apprentis français en stages dans une autre entreprise en Europe et ayant participé à un projet de coopération avec des partenaires européens. Une diversité de projets qui doivent pouvoir s'adresser demain à davantage d'acteurs du monde économique français.

Laure Coudret-Laut,
*Directrice de l'Agence Erasmus+ France
/ Éducation Formation*

{ SOMMAIRE }

①	Profils des entreprises impliquées dans le programme Erasmus +	{ 5 }
1.1	Nombre d'entreprises impliquées	{ 5 }
1.2	Des profils variés	{ 6 }
1.3	Un programme qui reste relativement méconnu des entreprises	{ 10 }
②	Le rôle des acteurs relais dans la mobilisation des entreprises	{ 11 }
2.1	L'accueil des stagiaires Erasmus +	{ 12 }
2.2	Les projets de coopération	{ 14 }
2.3	Un rapport plus proactif des entreprises vis-à-vis du programme	{ 14 }
③	Un programme attractif pour les opportunités qu'il offre	{ 15 }
3.1	Des projets qui génèrent une dynamique d'équipe et un apport de compétences	{ 15 }
3.2	Un levier pour le soutien à l'innovation et le recul sur l'activité	{ 16 }
3.3	Un apport financier important mais non déterminant	{ 17 }
④	Les bénéfices tirés de la participation au programme	{ 18 }
4.1	Les effets de l'accueil de stagiaires Erasmus + en mobilité	{ 18 }
4.2	Les effets de la participation à un projet de coopération	{ 22 }

{ Introduction }

Dans un contexte marqué par l'achèvement de la programmation 2014-2020 et alors que les orientations du programme pour la période 2021-2027 prévoient une montée en puissance du programme, l'agence Erasmus+ France / Éducation Formation souhaite porter un regard rétrospectif sur le rôle joué par les entreprises dans les différents volets du programme, notamment afin d'alimenter sa réflexion sur les leviers à activer pour encourager davantage d'entreprises à prendre part au programme.

Si de nombreuses hypothèses peuvent être faites sur les motivations des entreprises à participer à des projets Erasmus + ainsi que sur les bénéfices qu'elles peuvent en retirer, ces premières intuitions méritent d'être confirmées / nuancées, mais également clarifiées (par exemple à travers des typologies) et illustrées par des exemples concrets.

Ainsi, cette étude vise à analyser les ressorts de la participation des entreprises françaises aux différents volets du programme Erasmus +, qu'il s'agisse des projets de mobilité (d'accueil et d'envoi

de stagiaires) ou de projets de coordination et d'échanges de pratiques (partenariats stratégiques, alliances sectorielles, alliances de la connaissance...).

Dans ces Notes, les analyses permettent d'éclairer différentes dimensions :

- Les motivations des entreprises françaises à participer à un projet Erasmus + :
- Qu'il s'agisse d'un projet de mobilité (accueil d'étudiant, accueil d'apprenti, accueil de personnel de la formation professionnelle, envoi d'apprenti...) ;
- ... Ou d'un projet de coopération européenne (partenariat stratégique, alliance sectorielle, alliance de la connaissance...) ;
- Les avantages / bénéfices tirés de leur participation à ces projets ;
- Les freins et difficultés rencontrés et les leviers à activer pour mobiliser davantage d'entreprises.

UN NOMBRE SIGNIFICATIF D'ENTREPRISES FRANÇAISES IMPLIQUÉES DANS ERASMUS +, PRÉSENTANT DES PROFILS VARIÉS

Un nombre significatif d'entreprises françaises mobilisées sur le programme Erasmus +



entreprises mobilisées dans l'accueil de stagiaires européens depuis 2018



entreprises mobilisées dans des projets de coopération Erasmus + depuis 2014

Des profils d'entreprises extrêmement variés

> **En termes de secteur d'activité** : de nombreux secteurs de l'économie représentés (hôtellerie-restauration, agriculture, industrie, services...);

> **En termes de tailles d'entreprises** : une majorité de PME/TPE, mais également de très grandes entreprises représentées;

> **En termes de localisation** : des entreprises issues de toutes les parties du territoire national.

DES «ACTEURS RELAIS» QUI JOUENT UN RÔLE CLÉ DANS LA MOBILISATION DES ENTREPRISES FRANÇAISES

Les principaux acteurs qui mobilisent des entreprises

- > Les référents mobilité des CFA
- > Les organismes intermédiaires



Différents services proposés aux porteurs de projets

- > La prospection d'entreprises pour trouver des lieux de stage
- > L'organisation complète des séjours (logement, transports, assurances...)

> Les établissements d'enseignement supérieur



> La diffusion d'offres de stage auprès de leurs étudiants

DES MOTIVATIONS VARIABLES À LA PARTICIPATION AU PROGRAMME

Les principales motivations à l'accueil d'un stagiaire Erasmus +

- > Dynamiser son équipe avec un profil curieux et volontaire, issu d'un autre pays européen
- > Profiter de certaines compétences difficiles à trouver, notamment linguistiques

Les principales motivations à la participation à un projet coopération

- > Prendre de la hauteur en consacrant du temps à un projet collectif
- > S'ouvrir à de nouveaux partenaires
- > Bénéficier d'une expérience enrichissante sur le plan professionnel et personnel

DES BÉNÉFICES TIRÉS DE LA PARTICIPATION AU PROGRAMME

Les bénéfices de l'accueil d'un stagiaire Erasmus +

- > Des stages qui se déroulent généralement bien, et présentent peu de contraintes
- > Une expérience riche sur le plan humain
- > Une contribution non négligeable à l'activité de l'entreprise

Les bénéfices de la participation à un projet de coopération

- > Le développement de connaissances, de compétences et d'outils qui impactent les pratiques des entreprises sur le long terme
- > Des partenariats durables qui s'installent avec les partenaires de ces projets
- > Le développement de nouvelles opportunités commerciales

{ Méthode }

Suite à un appel d'offre, l'Agence a confié l'étude au cabinet Pluricité (p.24)

• L'exploitation de l'ensemble des données disponibles relatives aux entreprises françaises impliquées sur le programme Erasmus +

La première étape de l'étude a consisté en un travail d'exploitation de l'ensemble des données disponibles relatives aux entreprises impliquées dans le programme. Cette démarche s'est principalement appuyée sur :

- Le traitement des bases de données de l'Union européenne (Mobility Tool et EPlusLink) relatives aux différents types d'actions de mobilité et de partenariats stratégiques qui ont notamment permis d'obtenir des informations sur le profil des entreprises concernées.
- L'identification manuelle des alliances sectorielles et alliances de la connaissance¹ incluant des entreprises françaises et le recueil des informations disponibles sur ces entreprises.

À noter :

Les résultats de ces traitements quantitatifs méritent d'être analysés avec prudence, dans la mesure où les données et indicateurs relatifs aux entreprises (ex : numéro de SIRET, taille de l'entreprise) ne sont que partiellement renseignées dans les bases de données, ce qui a limité les possibilités de traitement quantitatif.

• La réalisation d'entretiens qualitatifs avec une variété d'acteurs, dont 50 entreprises

Les analyses présentées dans ce rapport sont essentiellement basées sur les informations collectées dans le cadre d'entretiens qualitatifs semi-directifs réalisés avec :

- Des collaborateurs de l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation ;
- Des acteurs de l'éducation et de la formation (chambres des métiers, organismes intermédiaires, Pôle emploi, missions locales, Compagnons du Devoir...) ;
- 50 entreprises françaises (établissements du secteur privé lucratif), dont :
 - 40 entreprises ayant participé à des actions de mobilité ;
 - 10 entreprises ayant participé à des projets de coopération ;
- 10 porteurs de projets de coopération.

• Nombre d'entretiens réalisés avec chaque type d'acteur :

TYPE D'ACTEURS	NOMBRE D'ENTRETIENS
Agence Erasmus+ et partenaires	
Collaborateurs de l'Agence Erasmus+	5
Acteurs de l'éducation et de la formation	10
Entreprises	
> Actions de mobilité	
Enseignement supérieur	18
Enseignement et Formation Professionnels (EFP)	22
> Projets de coopération européenne	
Entreprises participantes à des partenariats stratégiques	8
Entreprises participantes à des alliances de la connaissance	2
Porteurs de projets	10

¹ Actions centralisées pilotées par l'EACEA, l'Agence exécutive « Éducation, audiovisuel et culture »

{1}

Profils des entreprises françaises impliquées dans le programme Erasmus +

La variété des profils des entreprises ayant participé au programme Erasmus + témoigne d'une adaptabilité remarquable du programme. Parmi les entreprises impliquées, on trouve en effet aussi bien des startups que des grands groupes, et une grande diversité de secteurs d'activité sont représentés. Cependant, force est de constater qu'il existe encore une méconnaissance significative des employeurs à propos du programme Erasmus + et des possibilités qu'il ouvre en matière d'accueil de stagiaires européens et de participation à des projets de coopération transnationaux, ce qui limite quelque peu sa diffusion à une plus large échelle.

{1.1}

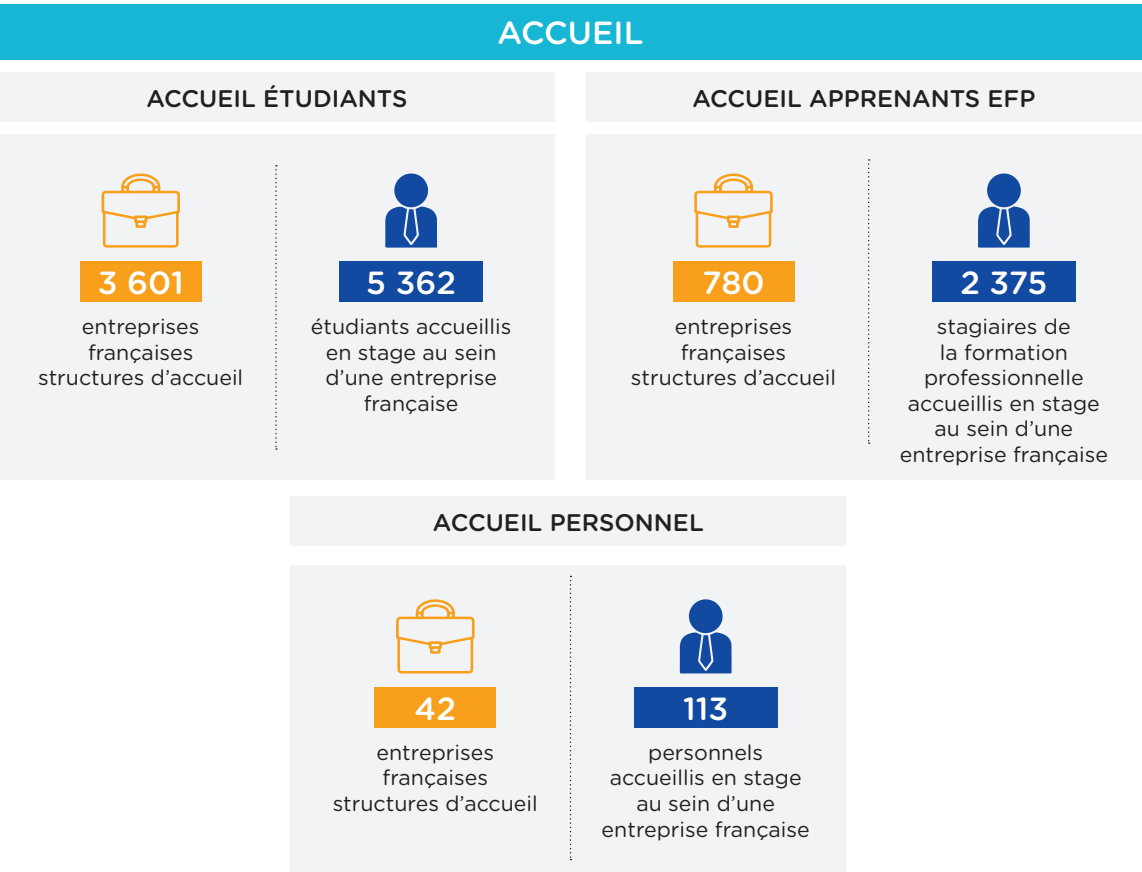
Un nombre significatif d'entreprises impliquées

- Plus de 4500 entreprises françaises ayant accueilli des stagiaires Erasmus + depuis 2018

Sur la période couverte par les appels à projets 2018 et 2019, plus de 4500 entreprises françaises ont accueilli au moins un stagiaire Erasmus + : elles ont accueilli, dans 80% des cas, des étudiants de l'enseignement supérieur (3601 entreprises), mais une part significative de l'accueil

a également concerné des apprenants issus de l'enseignement et de la formation professionnels (EFP - 780 entreprises). En revanche, l'accueil de professionnels issus d'établissements d'enseignement supérieur ou d'organismes de formation, qui est également promu dans le cadre du programme Erasmus +, est resté relativement marginal (42 entreprises).

- Chiffres clés de l'accueil de stagiaires dans les entreprises françaises



• Une centaine d'entreprises françaises participantes à des projets de coopération

Sur la période des appels à projets 2014 à 2019, 96 entreprises françaises ont été impliquées dans des projets de coopération européenne. Parmi eux, les projets de partenariats stratégiques sont ceux qui ont mobilisé le plus grand nombre d'entreprises

françaises (71), devant les alliances de la connaissance (18) et les alliances sectorielles (7). Depuis 2014, la tendance est à une augmentation régulière du nombre d'entreprises engagées dans des projets de coopération européenne, celui-ci étant passé de 11 entreprises en 2014 à 27 entreprises en 2019.

• Chiffres clés de la participation des entreprises françaises aux projets de coopération



Enfin, il est important de souligner qu'au-delà des entreprises directement impliquées dans des projets européens, on note également la participation d'un certain nombre d'acteurs qui, sans être eux-mêmes des entreprises, ont des rapports particulièrement étroits avec le monde de l'entreprise, tels que des fédérations sectorielles et professionnelles, des chambres consulaires,

des OPCO, des acteurs de l'insertion par l'activité économique (IAE) ou encore des pôles de compétitivité. Leur participation à des projets de coopération contribue ainsi à l'implication des entreprises dans le programme Erasmus +, car elle peut donner lieu à une participation d'entreprises de leurs réseaux respectifs à certaines actions de ces projets.

{1.2}

Des profils variés

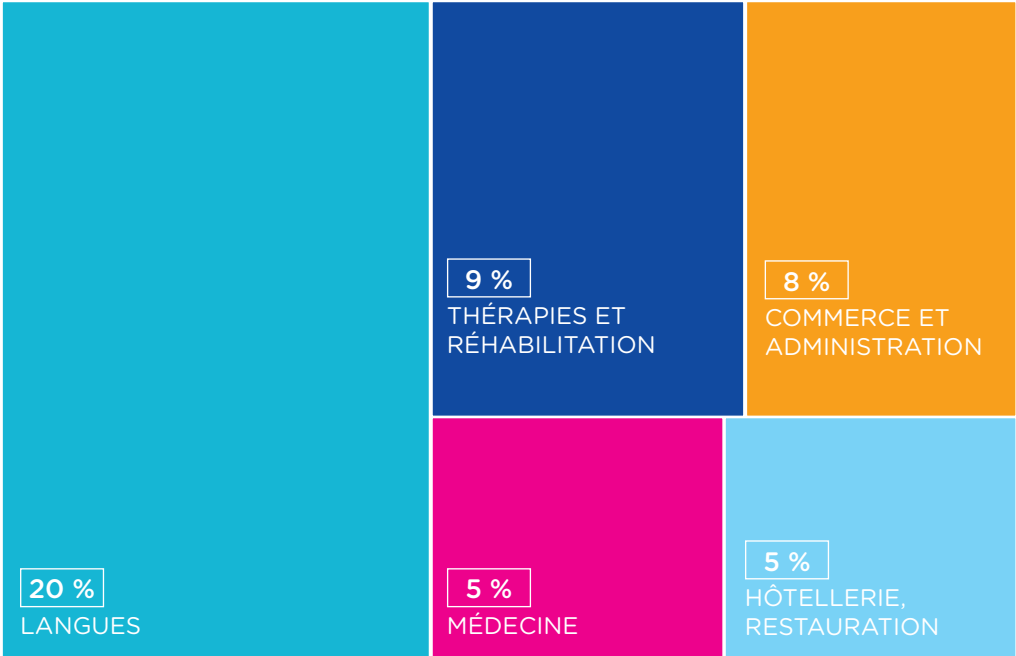
Les entreprises impliquées sur le programme Erasmus + présentent des profils extrêmement variés, ce qui témoigne de l'ouverture et de l'accessibilité remarquables du programme.

On trouve tout d'abord une très grande variété de secteurs d'activité représentés (agriculture, industrie, hôtellerie-restauration, services...), ce qui montre que le programme a su investir les différents volets de l'économie française. Certains secteurs restent cependant sur-représentés : dans l'accueil des stagiaires, on trouve par exemple une proportion relativement importante d'entreprises de l'hôtellerie-restauration, de la santé ou encore des services à la personne, tandis que, dans les projets de coopération, on trouve davantage d'entreprises évoluant dans les champs de l'éducation, de la recherche et de l'industrie.



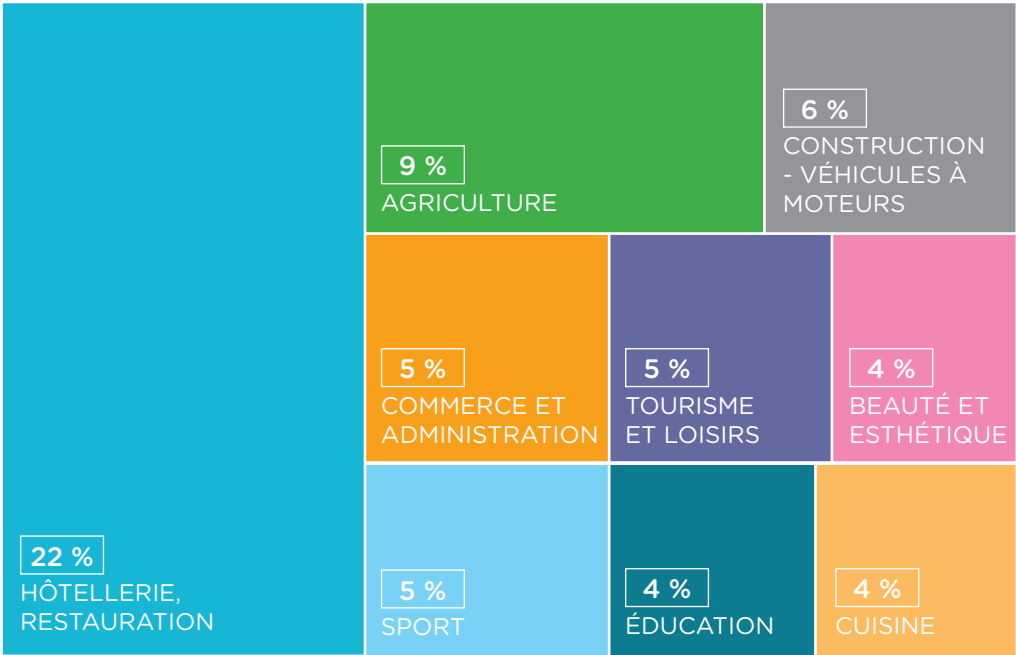
• Principaux domaines d'études des stagiaires accueillis au sein d'entreprises françaises par secteur éducatif (étudiants et apprenants de l'EFP)

• RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS ACCUEILLIS EN STAGE AU SEIN D'UNE ENTREPRISE FRANÇAISE EN 2018 - 2019 SELON LEUR DOMAINE D'ÉDUCATION



Source : Mobility Tool

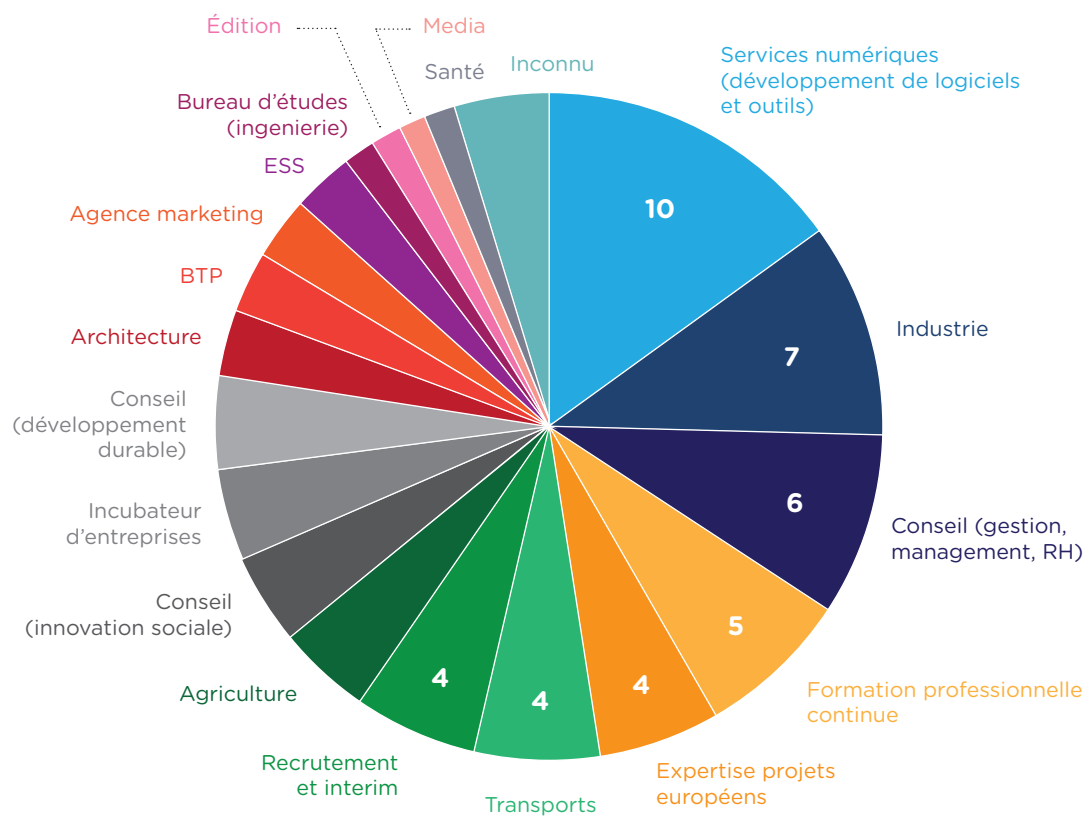
• RÉPARTITION DES APPRENANTS DE L'EFP SELON LEUR DOMAINE D'ÉDUCATION



Source : Mobility Tool

• Les secteurs d'activité des entreprises ayant participé à des projets de partenariats stratégiques

• RÉPARTITION DES ENTREPRISES AYANT PARTICIPÉ À DES PROJETS DE PARTENARIATS STRATÉGIQUES

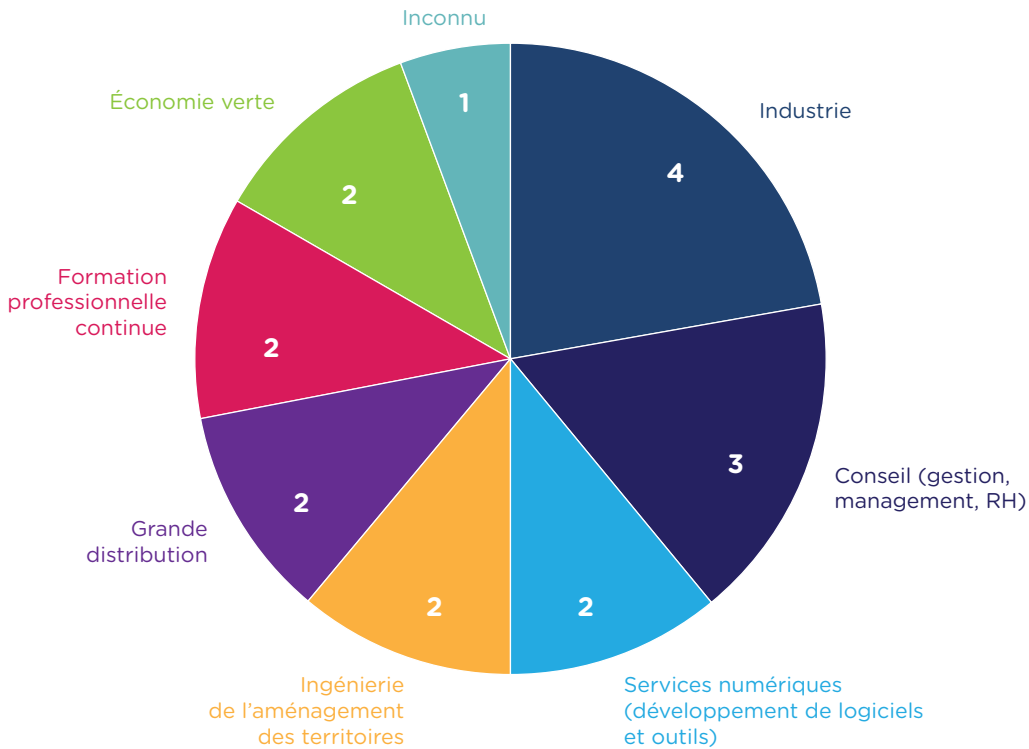


Source : Mobility Tool



• Les secteurs d'activité des entreprises impliquées dans des alliances de la connaissance

• RÉPARTITION DES ENTREPRISES SELON LEUR SECTEUR D'ACTIVITÉ



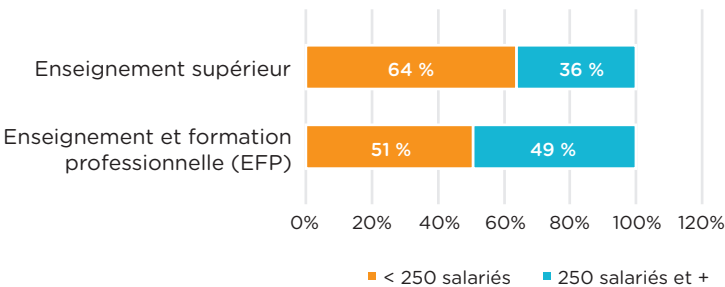
Source : Mobility Tool

On trouve également des entreprises de tailles très variables : bien que la majorité des entreprises qui accueillent des stagiaires Erasmus + ou participent à des projets de coopération soient des PME et TPE - ce qui reflète la structuration de l'économie française qui compte elle-même une très grande majorité de PME - les grands groupes sont également représentés, aussi bien dans l'accueil de stagiaires que dans la participation à des projets de coopération (ex. : Bayer, Lactalis, LCI, SNCF Mobilités, La Poste, Safran, LAM France, Décathlon,

Auchan, Suez Group, GE Energy product France SNC, Safran Electronics & Defense...).

Notons que, si en France les grandes entreprises (plus de 250 salariés) ne constituent que 0,1% des entreprises, elles emploient 51% de la masse salariale (données INSEE). Ainsi, dans les mobilités Erasmus + de l'enseignement supérieur, les PME et TPE apparaissent sur-représentées (64%) par rapport à la situation nationale, tandis que dans l'EFP, leur proportion est convergente avec la situation nationale².

• RÉPARTITION DES ENTREPRISES D'ACCUEIL SELON LA TAILLE



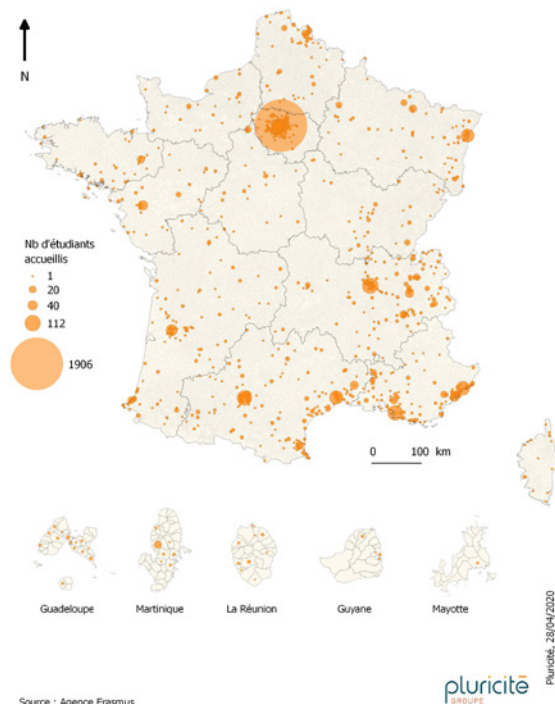
Source : Mobility Tool

² Les données relatives à la taille des entreprises dans le programme sont à considérer avec prudence dans la mesure où le nombre de non réponses à cette question est important (37 % pour l'EFP et 51% dans l'ES). En effet, ce sont les porteurs de projet qui renseignent les bases de données et leur niveau d'information sur les caractéristiques de l'entreprise d'accueil du stagiaire est limité.

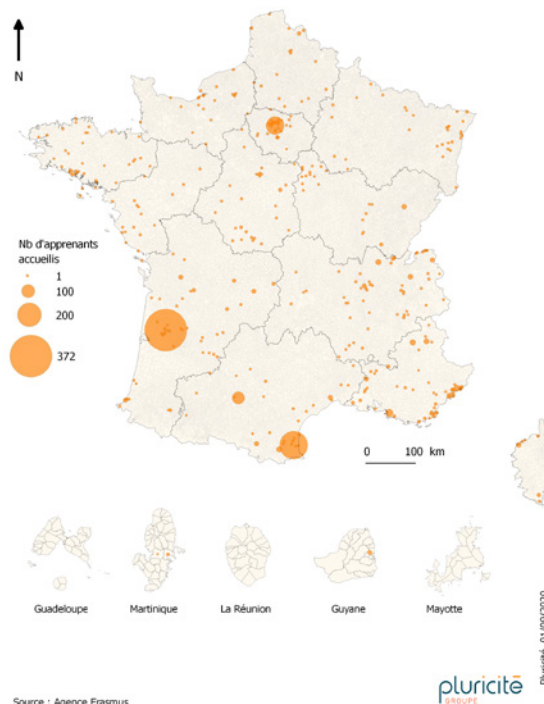
Enfin, en termes de localisation, on constate que les entreprises participant au programme sont issues de toutes les parties du territoire national. Naturellement les grandes métropoles (Paris,

Lyon, Marseille, Toulouse, Bordeaux) apparaissent particulièrement représentées, mais les petites villes et territoires ruraux sont également investis.

VILLES D'ACCUEIL DES STAGIAIRES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



VILLES D'ACCUEIL DES APPRENANTS DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (EFP)



{1.3}

Un programme qui reste relativement méconnu des entreprises

- **Le programme Erasmus + reste peu connu des employeurs, ce qui limite sa diffusion à une plus grande échelle**

D'une manière générale, on constate que le programme Erasmus + reste encore relativement méconnu des chefs d'entreprises, qui, comme le grand public, ne connaissent généralement le programme qu'à travers les échanges universitaires qu'il permet, mais méconnaissent en revanche les possibilités qu'il ouvre en matière d'accueil et d'envoi de stagiaires en entreprise ou de participation à des projets de coopération. C'est généralement seulement à l'occasion d'une sollicitation externe – venant d'un candidat ou d'un partenaire – que ces derniers prennent conscience de ces modalités. Cette situation limite la diffusion du programme à une plus grande échelle et cultive

une forme de cloisonnement, dans la mesure où seules les entreprises bien intégrées à des réseaux d'acteurs proches d'Erasmus +, ou ayant déjà accueilli des stagiaires sous ce format, sont informées de ces possibilités.

- **Les entreprises s'investissent encore peu dans les projets d'envoi de leurs apprentis et de leurs maîtres d'apprentissage à l'étranger**

Il est également à noter que, bien que le programme Erasmus + donne la possibilité aux apprentis et à leurs maîtres d'apprentissage de réaliser des séjours à l'étranger, les employeurs s'impliquent encore peu dans ces démarches.

Malgré un nombre significatif d'apprentis français réalisant chaque année une expérience de mobilité à l'étranger dans le cadre d'Erasmus +, l'étude

montre que ces démarches sont le plus souvent portées par les référents mobilité des CFA et non par les employeurs, dont l'implication reste relativement limitée dans ces projets. À quelques exceptions près, le rôle de l'entreprise se limite à donner au CFA son accord pour que leur apprenti puisse réaliser cette mobilité, mais les employeurs ne prennent que très rarement part au travail de prospection, et plus généralement à la préparation de la mobilité de leurs apprentis.

De même, bien que le programme Erasmus + ouvre la possibilité d'organiser des projets de mobilité à l'étranger pour des maîtres d'apprentissage, ces démarches restent rares.

De telles mobilités ont été organisées de manière ponctuelle par certains CFA, mais restent relativement marginales, dans la mesure où elles se confrontent à un certain nombre de freins (complexité en matière d'organisation, frilosité des employeurs à l'idée de s'absenter pendant plusieurs jours...). À noter, cependant, que certains de ces freins pourraient être levés par certaines évolutions du contexte réglementaire et les nouvelles orientations de la programmation Erasmus + 2021-2027, qui pourraient favoriser l'engagement des entreprises sur ces autres types de mobilités.

• Des évolutions règlementaires et législatives qui devraient lever certains freins à ces formes de mobilité

Plusieurs évolutions récentes ou à venir pourraient favoriser l'implication des entreprises dans le programme Erasmus + :

- En premier lieu, la professionnalisation et le financement des référents mobilité au sein des CFA, permis par la Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018, pourrait favoriser l'essor de la mobilité européenne dans le monde de l'apprentissage, chaque CFA disposant désormais d'un référent mobilité dont le rôle consiste à organiser des séjours de mobilité, principalement en faveur des apprentis, mais également, potentiellement, pour des professionnels ;
- En second lieu, la Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018 a également rendu possible une clause de mise en veille des contrats d'apprentissages, permettant aux employeurs de voir leur responsabilité légale vis-à-vis de leurs apprentis être levée lorsque ces derniers réalisent des mobilités de plus de deux mois à

l'étranger. Le maintien de cette responsabilité des employeurs avait en effet été identifié comme un des freins à la mobilité des apprentis français à l'étranger.

- La création récente des CFA d'entreprises pourrait constituer un levier non négligeable de l'augmentation des mobilités sortantes d'apprentis, dans la mesure où ces entreprises investissent et s'engagent dans la formation professionnelle, souvent pour répondre à leurs besoins propres de compétences. Dans ce cas de figure, les bénéfices de la mobilité dans un parcours de formation de l'apprenti sont facilement perceptibles et peuvent permettre de lever les freins observés généralement.
- Enfin, les nouvelles orientations de la programmation Erasmus + 2021 - 2027 ouvrent la possibilité à davantage de salariés de l'entreprise (et non plus aux seuls maîtres d'apprentissage) de partir en mobilité, dans la mesure où ces personnels jouent un rôle dans la mise en œuvre du parcours de formation des apprenants de l'EFP. Ces nouvelles dispositions pourraient générer une augmentation du nombre de mobilités des professionnels du secteur privé.

{2}

Le rôle des acteurs relais dans la mobilisation des entreprises

La participation des entreprises au programme Erasmus +, que ce soit dans le cadre d'actions de mobilité ou de projets de coopération, reste très souvent tributaire d'une sollicitation extérieure, qui peut venir de différents acteurs : dans le cadre de la mobilité, il s'agira généralement d'un CFA, d'un organisme intermédiaire, des universités ou du candidat lui-même ; dans le cadre de projets de coopération, il s'agira le plus souvent d'un partenaire issu du champ de l'éducation, de la formation ou de l'enseignement supérieur. Ce constat amène à souligner l'importance des dynamiques de réseaux dans la mobilisation des entreprises, qui dépend souvent du travail de prospection effectué par des acteurs extérieurs à l'entreprise. On observe cependant qu'une partie des entreprises, bien que minoritaire, adopte une approche plus proactive vis-à-vis du programme et initie certaines actions.

{2.1}

L'accueil des stagiaires Erasmus +

• Un rôle prépondérant des acteurs relais dans la mise en lien entre les apprenants de l'EFP et les entreprises

Les mobilités organisées pour des apprenants de l'enseignement et de la formation professionnels (EFP) sont dans une majorité des cas portées par des établissements qui ne disposent pas eux-mêmes d'un réseau d'entreprises en France. Par conséquent, ces porteurs de projets s'appuient très fréquemment sur des « acteurs relais », basés en France, qui leur apportent un appui essentiel dans la mise en lien avec les entreprises françaises.

On distingue principalement deux types d'acteurs qui peuvent jouer ce rôle de relais :

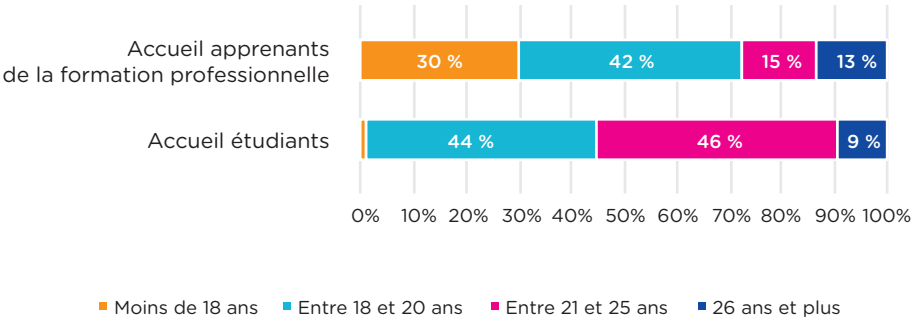
- Les référents mobilité de CFA, partenaires des établissements d'envoi, qui proposent leur aide dans l'organisation du séjour de mobilité en France. Ils sollicitent en particulier leur propre réseau d'entreprises pour trouver des lieux de stages, et peuvent également faciliter

l'organisation du séjour sur d'autres aspects (logement, transport...) ;

- Les organismes intermédiaires (OI), qui sont des sociétés privées spécialisées dans la mise en lien et l'organisation de séjours de mobilité internationale. Dans le cadre des mobilités Erasmus +, ils sont sollicités par les établissements d'envoi et réalisent un travail de prospection auprès d'entreprises pour ouvrir des places de stages ; ils prennent par ailleurs en charge, généralement, l'ensemble de l'organisation des séjours de mobilité.

L'intervention de ces acteurs relais, qu'il s'agisse de CFA ou d'OI, est véritablement essentielle à la réalisation de ces mobilités de l'EFP, d'autant plus que les apprenants de ce secteur sont souvent jeunes (1/3 de mineurs), ce qui nécessite une prise en charge sur un ensemble de démarches – non seulement les sollicitations d'entreprises, mais également les démarches relatives au logement, aux transports, aux assurances, etc.

• RÉPARTITION DES APPRENANTS SELON L'ÂGE ET LE TYPE DE MOBILITÉ

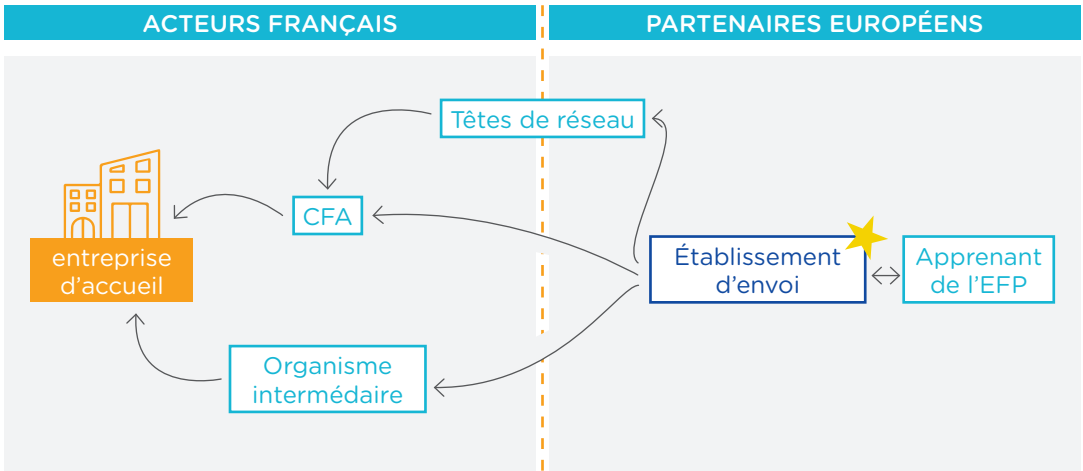


Source : Mobility Tool

L'action de ces « acteurs relais » est également vécue comme sécurisante pour les entreprises d'accueil, qui disposent dès lors d'un interlocuteur local en cas de difficultés et peuvent ainsi se concentrer uniquement sur l'accompagnement

professionnel des stagiaires. Les acteurs relais contribuent de ce fait à sécuriser des projets de mobilité et nombre d'entreprises soulignent que leur intervention a joué un rôle primordial dans leur décision de participer au programme.

• LES CANAUX DE SOLLICITATION DES ENTREPRISES FRANÇAISES
DANS LES MOBILITÉS COLLECTIVES DE L'EFP



Initiateur du projet de mobilité

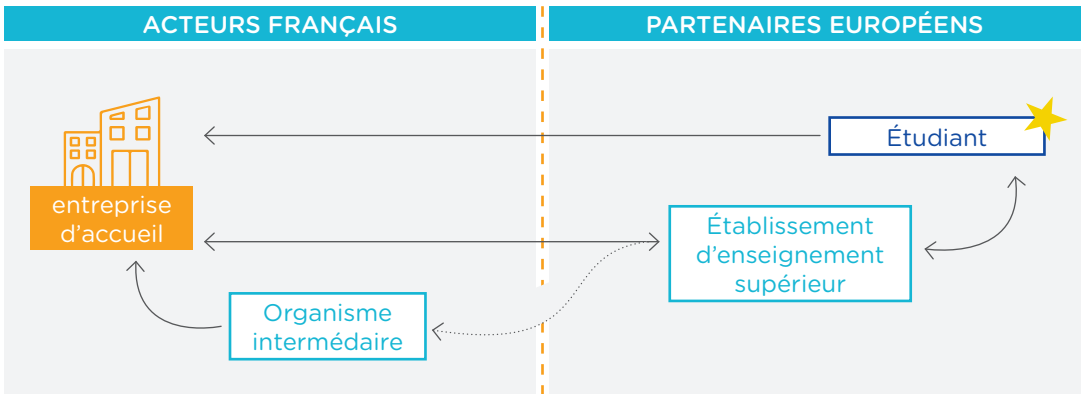
• Un rôle plus limité des acteurs relais dans la mise en lien entre les étudiants de l'enseignement supérieur et les entreprises

Dans le cadre des mobilités des étudiants de l'enseignement supérieur, il apparaît en revanche que les candidatures pour des stages en entreprise se font essentiellement de manière directe, par les étudiants eux-mêmes, sans intervention d'un acteur relais. Ces candidatures sont généralement faites de manière spontanée ou en réponse à une offre de stage diffusée par l'entreprise (sur son propre site internet ou via une plateforme dédiée).

On note cependant que les établissements d'enseignement supérieur (EES) peuvent jouer

un rôle plus ou moins important dans la mise en relation entre étudiants et entreprises françaises, en diffusant auprès de leurs étudiants des offres de stage transmises par les entreprises. Dans certains cas, il semble même que de véritables partenariats informels s'établissent entre certains établissements et des entreprises, ces dernières accueillant très régulièrement des étudiants issus d'un même établissement partenaire. Par ailleurs, bien que cela reste, semble-t-il, relativement rare, il semble que certains EES fassent appel à des organismes intermédiaires pour organiser des séjours de stages au sein d'entreprises françaises en faveur de leurs étudiants.

• LES CANAUX DE SOLLICITATION DES ENTREPRISES
DANS LE CHAMP DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



Initiateur du projet de mobilité

{2.2}

Les projets de coopération

Dans la mesure où les projets de coopération Erasmus + restent, semble-t-il, peu connus dans le monde de l'entreprise, l'engagement initial des entreprises dans un projet européen – lorsqu'il s'agit d'une première participation – résulte le plus souvent d'une sollicitation extérieure. De ce fait, parmi les entreprises interrogées, une part significative avait auparavant développé des liens avec des partenaires déjà engagés dans le programme Erasmus + (ex. : des établissements d'enseignement supérieur, des CFA ou lycées professionnels, des chambres consulaires, des fédérations professionnelles, des collectivités territoriales, etc.), qui ont constitué leur point

d'entrée dans un premier projet de coopération Erasmus +.

Par la suite, lorsque les entreprises s'engagent sur la durée dans la participation à des projets européens, elles développent généralement leur propre réseau de partenaires et sont régulièrement invitées à participer à de nouveaux projets européens. Cette dynamique de réseau contribue ainsi à les maintenir dans une logique de participation à des projets et à conserver des contacts avec certains partenaires, en particulier pour partager des perspectives et opportunités de développer de nouveau des projets européens.



Le projet dont on parle est né lui-même d'une ressollicitation de partenaires avec lesquels on avait bâti des liens dans le cadre d'un ancien projet européen. Ce sont des liens qui perdurent vraiment dans le temps, car une confiance s'est établie et on reste en veille sur les opportunités de nouveaux projets.

Entreprise, organisme de formation, TPE, partenariat stratégique |



{2.3}

Des démarches plus proactives vis-à-vis du programme

On note enfin que certaines entreprises, bien que minoritaires, adoptent une approche plus proactive vis-à-vis du programme : certaines n'hésitent pas à diffuser spécifiquement des offres de stages auprès d'établissements d'enseignement supérieur partenaires ou de plateformes dédiées, afin de cibler des étudiants européens pour des stages Erasmus + ; d'autres sont à l'initiative

de projets de coopération et peuvent même en devenir coordinatrices. Ces entreprises ont intégré le programme Erasmus + comme un outil de leur politique interne en matière de gestion des ressources humaines et/ou d'innovation, et n'hésitent donc plus à solliciter par elles-mêmes des partenaires pour bénéficier du programme.



On a un noyau dur d'entreprises qui reviennent très régulièrement vers nous. Au début, c'était nous qui venions les chercher, mais maintenant, il y en a de plus en plus qui viennent nous chercher et nous disent qu'elles ont la possibilité d'accueillir un stagiaire Erasmus, et qu'on peut les contacter quand il y a des opportunités.

Un acteur intermédiaire |





On a une longue expérience de travail avec Erasmus + et un réseau de partenaires qu'on a construit au fil des différents projets auxquels on a participé. Être porteur de projet demande un peu plus de boulot, mais quand on amène l'idée de départ, c'est qu'on a la vision sur la durée du projet et sur sa suite, donc généralement ça engage aussi à porter le projet. Ça ne nous pose pas de problème, car c'est aussi la condition pour pouvoir développer des projets à notre image.

Entreprise, organisme de formation, TPE, partenariat stratégique | 



{3}

Un programme attractif pour les opportunités qu'il offre

La participation au programme Erasmus + constitue, pour les entreprises, l'opportunité d'une expérience originale, aussi bien sur le plan professionnel que personnel : pour les entreprises accueillant des stagiaires, il s'agit avant tout de l'opportunité d'insuffler une nouvelle dynamique grâce à des profils « curieux » et « volontaires », mais également, dans certains cas, de profiter de leurs compétences, notamment linguistiques. Concernant la participation à des projets de coopération, les entreprises sont également guidées par l'opportunité de « prendre de la hauteur » en consacrant du temps à un projet collectif avec de nouveaux partenaires, chose que nombre de PME ne peuvent que rarement se permettre. Quant au soutien financier apporté par le programme, il constitue un facteur non négligeable, mais pas déterminant dans le choix des entreprises de s'investir dans le projet.

{3.1}

Des activités qui génèrent une dynamique d'équipe et un apport de compétences

• Une image positive des jeunes en mobilité Erasmus, perçus comme porteurs de savoir-être pouvant apporter un plus dans la dynamique d'équipe de l'entreprise

En premier lieu, le fait d'accueillir un stagiaire issu d'un autre pays européen est généralement perçu comme une expérience intéressante sur le plan humain, susceptible d'apporter un élément en plus dans la dynamique d'équipe. Cette perception renvoie notamment à l'image positive

que peut avoir un certain nombre d'employeurs à propos des jeunes qui participent à une mobilité Erasmus +, perçus comme « curieux », « volontaires » ou encore « débrouillards », donc porteurs de savoir-être auxquels les entreprises sont particulièrement sensibles. De manière générale, cette dimension humaine apparaît comme un point central dans les motivations des entreprises vis-à-vis de la participation au programme Erasmus +.



On était ravis à l'idée d'accueillir de jeunes gens qui arrivaient d'un autre pays. On avait bien sûr envie de leur faire voir ce qui se faisait en France, mais on avait aussi envie de découvrir leur culture. [...] Ils venaient de Chypre, un pays que je ne connais pas du tout, j'avais envie de discuter avec eux et d'en apprendre plus. J'étais vraiment emballée par cette perspective.

Entreprise, agriculture, TPE, accueil stagiaire de la FP | 



• Des compétences spécifiques, notamment linguistiques, valorisées par certains employeurs

Le programme Erasmus + peut constituer un débouché intéressant pour des entreprises qui sont à la recherche de profils ayant des compétences spécifiques, notamment linguistiques, qui peuvent être difficiles à trouver en France. Cette attente concerne des entreprises aux profils très variables (par exemple : une école maternelle bilingue français-anglais à la recherche d'un éducateur bilingue ; une entreprise internationale souhaitant pouvoir adapter sa communication dans plusieurs langues ; une entreprise autrichienne implantée en France exigeant une maîtrise de l'allemand pour une bonne coordination avec le siège...), mais qui ont pour point commun de voir dans la maîtrise d'une

langue étrangère spécifique un atout significatif.

Les compétences professionnelles des candidats Erasmus + sont également valorisées par une partie des employeurs, à l'image, par exemple, de certaines entreprises hôtelières, qui privilégieront des étudiants issus d'écoles hôtelières, ou encore d'entreprises de communication, qui privilégieront des profils ayant des compétences spécifiques à valoriser dans ce domaine. Cette exigence en matière de compétences techniques n'est cependant pas spécifique aux candidats Erasmus +.

Notons toutefois que, d'une manière générale, les attentes des employeurs vis-à-vis des stagiaires Erasmus + concernent davantage les savoir-être que les compétences techniques.

• Les différentes attentes des employeurs :

 SAVOIR-ÊTRE	> Autonomie et bonne volonté du jeune
	> Facilité d'intégration au sein de l'équipe
	> Curiosité et capacité à échanger, y compris en dehors du cadre professionnel
	> Respect des règles de travail (ponctualité, politesse, règlement intérieur, etc.)
 SAVOIR	> Connaissance, voire expérience, du secteur
 SAVOIR-FAIRE	> Capacité à réaliser des tâches simples en autonomie
	> Progression dans la maîtrise du français
	> Maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères

{3.2}

Un levier pour le soutien à l'innovation et le recul sur l'activité

Les projets de coopération, qui touchent un nombre plus limité d'entreprises, sont le plus souvent attractifs pour des structures particulièrement tournées vers l'innovation et l'expérimentation, qui souhaitent alimenter leur réflexion sur leurs propres pratiques, en particulier sur des thématiques RH (recrutement, formation...). Il s'agit généralement d'entreprises qui sont déjà particulièrement investies dans le champ de l'éducation, de la formation ou de la recherche, et pour lesquelles les projets de coopération constituent une opportunité de « prendre de la hauteur » en consacrant du temps

à un projet collectif, chose que nombre de PME ne peuvent que rarement se permettre.

D'un point de vue relativement partagé, les projets de coopération Erasmus + ont plusieurs avantages : leur accessibilité (grâce à une procédure de candidature jugée relativement simple), le format de travail original qu'ils proposent (dimension collaborative et européenne, alternance de temps de travail collectif et individuel) ou encore la souplesse de leurs contenus (notamment en matière de thématiques, de contenus et d'outils qui peuvent être traités et développés).

Ces projets représentent dès lors, pour ces entreprises, une opportunité de « sortir du quotidien » et de se donner des perspectives intéressantes, d'un point de vue aussi bien

professionnel (travaux sur des thématiques relatives à leur activité) que personnel (rencontre avec des partenaires européens, déplacements à l'étranger...).

Mon DG était intéressé pour prendre un peu de hauteur et travailler d'une autre manière sur le sujet du handicap psychique. Pour moi, très franchement je n'étais pas à l'origine de la participation à ce projet, mais j'ai été partante dès qu'on me l'a proposé. J'aime sortir de ma zone de confort. Ça participe à me motiver pour aller bosser tous les matins.

Entreprise, IAE, +250 salariés, partenariat stratégique |



Le programme Erasmus + est assez souple, ça laisse la porte ouverte à pas mal de types de projets et les attendus ne sont pas très rigides. C'est un des seuls programmes à ma connaissance qui permet de faire de l'innovation non technologique, donc d'innover sur les méthodes, les supports de formation, les approches ou les usages...Ce qui est intéressant, c'est que ce n'est pas de l'innovation technologique, comme on a l'habitude, mais ça permet quand même de travailler sur des sujets de fonds.

Entreprise, conseil, TPE, partenariat stratégique |



{3.3}

Un apport financier important, mais non déterminant

La plupart des entreprises ayant accueilli des stagiaires ne mettent pas en avant la bourse Erasmus + accordée à ces derniers comme un levier particulier dans leur décision de se tourner vers le programme Erasmus +, plusieurs d'entre elles déclarant même ne pas avoir connaissance du montant de ces bourses. Cependant, l'existence de cette bourse, qui constitue pour les stagiaires un complément de revenu, peut également servir les intérêts de certaines entreprises, en particulier des entreprises qui sont dans l'incapacité d'apporter une gratification conséquente à leur stagiaire. La bourse Erasmus + constitue alors un complément de revenu qui peut rendre leur proposition de

stage plus attractive et permettre à des candidats d'effectuer leur mobilité dans de meilleures conditions, ce qui est apprécié par les employeurs.

Dans le cadre des projets de coopération, le soutien financier, bien qu'il ne constitue pas un facteur déterminant dans leur décision de participer à ces projets, n'en constitue pas moins une condition souvent nécessaire à leur implication. En effet, les entreprises – en particulier les TPE/PME – ne pourraient se permettre de s'engager dans de tels projets sans ces financements, qui sont un levier pour sanctuariser le temps de travail consacré au projet.

L'idée de ces projets, ce n'est pas de gagner de l'argent, mais de développer de l'ingénierie. Il faut utiliser ces projets comme des laboratoires. Pour des TPE c'est super important, car on n'a pas les moyens de développer ce genre de choses autrement. [...] Ce projet nous a permis de lancer et de tester une ingénierie. Alors oui on ne gagne pas d'argent et on en perd même un peu, mais c'est la condition pour pouvoir développer ce projet qui nous tient à cœur.

Entreprise, organisme de formation, TPE, partenariat stratégique |



{4}

Les bénéfices tirés de la participation au programme

La plupart des entreprises semblent satisfaites de leur expérience en tant que participantes au programme Erasmus +, dans lequel elles trouvent une variété de bénéfices. Alors que les actions de mobilité apportent principalement des bénéfices en matière de dynamique d'équipe, d'apport de compétences et d'appui à l'activité, les actions de coopération apportent, quant à elles, des appuis à l'innovation, au développement d'outils, à l'échange de pratiques et au gain en visibilité. Si la spécificité européenne du programme amène évidemment quelques contraintes qui peuvent parfois nourrir des craintes parmi les employeurs (barrière de la langue, méconnaissance des contenus de formation des stagiaires étrangers, crainte quant à la complexité administrative...), on observe que, dans la pratique, ces obstacles restent limités et sont le plus souvent largement compensés par les avantages que les entreprises trouvent à leur participation au programme.

{4.1}

Les effets de l'accueil de stagiaires Erasmus + en mobilité

• **Des stages qui se déroulent généralement sans difficulté, malgré quelques spécificités propres à Erasmus +**

Dans la manière d'appréhender un stage Erasmus +, les méthodes d'encadrement adoptées par les entreprises ne diffèrent pas fondamentalement des méthodes employées avec des stagiaires « ordinaires ». Les personnes positionnées comme tuteurs sont généralement des professionnels expérimentés, régulièrement amenés à encadrer des stagiaires, et qui appliquent leurs méthodes sans distinction particulière en fonction du type de stagiaire.

Parmi les entreprises interrogées, on note que la grande majorité ne dispose pas d'outils RH particuliers pour assurer le suivi et l'encadrement des stagiaires Erasmus +. Au mieux, celles-ci disposent d'outils utilisés pour l'ensemble des stagiaires, tels que des fiches de poste ou des grilles d'entretiens de suivi. On observe cependant que, de manière générale, ce sont des approches informelles qui prédominent dans l'encadrement et l'accompagnement des stagiaires Erasmus + (échanges informels réguliers autour d'un café, apprentissage par la pratique...).

On observe cependant deux éléments qui caractérisent l'encadrement des stagiaires Erasmus + :

- Le principal point de distinction concerne la phase d'intégration au sein de l'entreprise : plusieurs employeurs observent que l'encadrement d'un stagiaire Erasmus + peut demander un peu plus d'investissement qu'habituellement en début du stage, car il est nécessaire de prendre le temps d'être particulièrement pédagogue à propos des termes techniques, des tâches à effectuer, de l'organisation, et d'être prêt à répéter plusieurs fois certaines choses si le jeune ne maîtrise pas suffisamment la langue.
- On peut également noter que certains tuteurs conçoivent leur mission d'accompagnement non seulement sur le plan professionnel, mais également, dans une certaine mesure, sur le plan humain : ils se montrent particulièrement prévenants, notamment vis-à-vis des éventuelles difficultés d'acclimatation à leur nouvel environnement, et certains n'hésitent pas à également accompagner leurs stagiaires sur des temps relatifs à la vie extra-professionnelle (ex. : visites de la ville d'accueil, sorties conviviales...).

• **La barrière de la langue, un obstacle facilement contourné**

Une des principales craintes que peuvent avoir les entreprises vis-à-vis de l'accueil de stagiaires Erasmus + concerne le niveau de maîtrise de la langue française par les jeunes accueillis, qui, si elle est insuffisante, peut limiter la capacité à réaliser certaines tâches. Cette crainte est d'autant plus forte que nombre d'entreprises se disent peu outillées en interne pour faire face à ces situations : le plus souvent, les documents internes comme les outils de travail sont exclusivement en français, la relation client se fait en français, etc.

Cependant, les témoignages des entreprises montrent que, dans la pratique, la barrière de la langue est le plus souvent aisément contournée

pour plusieurs raisons : en premier lieu, on observe que les entreprises qui accueillent un stagiaire Erasmus + le font en connaissance de cause, et les entreprises qui cherchent spécifiquement des stagiaires ayant une bonne maîtrise du français sont généralement en mesure de poser ceci comme un critère ferme de recrutement. En second lieu, on observe que les entreprises développent par elles-mêmes des solutions de compensation, telles que la substitution du français par l'anglais comme langue de travail (cas de figure le plus courant dès lors que les deux parties ont des bases suffisantes pour communiquer) et l'usage d'outils de traduction en ligne, qui leur permet d'établir une communication de qualité suffisante pour travailler ensemble.

• **L'accueil d'un stagiaire Erasmus +, une expérience dynamisante pour les équipes, riche sur le plan humain et culturel**

À propos des bénéfices tirés de l'expérience d'accueil d'un stagiaire Erasmus +, la majorité des entreprises mettent en premier lieu en avant le fait qu'elle comporte une dimension humaine particulièrement forte, favorisée par le fait que les jeunes viennent de loin, ce qui a tendance à favoriser leur motivation et leur implication : étant hors de leur environnement habituel, ils se distinguent souvent par une curiosité renforcée et une tendance à faire des efforts particuliers pour s'adapter, ce qui est particulièrement apprécié par les employeurs.

La présence d'un stagiaire issu d'un autre pays européen donne par ailleurs lieu à des échanges nourris et souvent riches avec les membres de l'équipe, qui, de leur côté, trouvent

souvent un intérêt particulier dans l'accueil de ces jeunes, qui ont un profil et des besoins d'accompagnement sensiblement différents et spécifiques. Les échanges portent alors aussi bien sur des questions professionnelles (gestes professionnels, horaires, rapport au travail...) qu'extraprofessionnelles (cultures des pays, habitudes culinaires...).

Enfin, cette dimension humaine particulièrement forte se manifeste dans les temps hors les murs de l'entreprise que les membres de l'équipe sont parfois amenés à passer avec les stagiaires Erasmus +, dans le cadre de sorties conviviales et/ou culturelles. À noter également que, dans le champ de l'EFP, il est fréquent que des jeunes soient logés chez leur tuteur – une situation plus fréquente dans les territoires ruraux où l'offre d'hébergement est moins importante. Le cadre informel est alors particulièrement propice à la discussion, à l'échange et à l'interconnaissance.



H. était logé chez nous et sur le plan familial il était top. Il savait être à sa place, participer un peu à la vie de famille en donnant un coup de main sur les repas, en discutant avec nous. Ça m'a permis de découvrir l'Espagne puisqu'on avait le temps de discuter le soir. Il nous a raconté beaucoup de choses sur son pays, c'était vraiment des échanges intéressants.

Entreprise, Agriculture, TPE, accueil stagiaire de l'EFP |



• La transmission et l'échange de savoir-faire, une démarche valorisante pour les équipes

En premier lieu, on observe que les entreprises qui acceptent d'accueillir un stagiaire Erasmus + en leur sein sont généralement des entreprises qui sont déjà très coutumières de l'accueil de stagiaires de manière générale et qui considèrent avoir un rôle à jouer dans la formation de la jeunesse. L'accueil de jeunes dans le cadre du programme Erasmus + s'inscrit alors dans la continuité de ces pratiques. Cette démarche est révélatrice d'un certain « état d'esprit », que

certaines entreprises n'hésitent pas à qualifier de devoir social ou citoyen de l'entreprise, et qui s'inscrit donc dans leur culture d'entreprise.

L'accueil d'un stagiaire Erasmus + peut également révéler une certaine renommée des savoir-faire français à l'étranger – en particulier dans des métiers d'artisanat, comme, par exemple, les métiers de bouche. Pour certains employeurs, le fait d'accueillir des jeunes qui sont prêts à se déplacer de loin pour apprendre auprès d'eux constitue ainsi un moyen de motiver et de valoriser leurs équipes.



On accueille déjà des apprentis chaque année. Ça fait partie de l'état d'esprit de l'entreprise, on aime bien faire découvrir le métier aux jeunes, leur montrer le terrain. C'est pour nous nécessaire, l'apprentissage c'est la meilleure formation [...] Pour Erasmus + c'était pareil, on s'est dit que si on le faisait pour des jeunes Français on pouvait aussi le faire pour des jeunes Espagnols ! C'est cohérent avec l'état d'esprit et notre façon de voir le monde professionnel.

Entreprise, artisanat, PME, accueil stagiaire de l'EFPP



Chaque pays a ses normes, sa réglementation, ses spécialités aussi. [...] Les jeunes sont ravis de venir ici, car ils découvrent l'élevage des oies et des canards qui est finalement une spécificité de la région, mais aussi de la France. On leur fait découvrir le fonctionnement d'une exploitation familiale et du circuit court qui est d'après eux beaucoup moins développé dans leur pays. Eux sont plus habitués aux très grandes exploitations et à l'automatisation. Ici on leur montre comment revenir à du manuel et de la vente directe. Ça donne des échanges intéressants.

Entreprise, agriculture, TPE, accueil stagiaire de l'EFPP



Il est enfin important de souligner que ce partage de savoir-faire n'est pas à sens unique et que les entreprises peuvent apprendre de la venue d'un stagiaire Erasmus +, qui constitue également une opportunité de prise de recul bénéfique pour l'entreprise. Par sa culture ou son éducation, le stagiaire Erasmus + peut, dans certain cas, contribuer à une mise en perspective des activités et pratiques de l'entreprise, particulièrement dans les métiers de l'artisanat, où les gestes

et techniques professionnels peuvent varier significativement d'un pays à l'autre. On observe ainsi des employeurs et leurs équipes qui se montrent particulièrement curieux de confronter leurs pratiques à celles d'un stagiaire étranger, voire de s'inspirer de certaines techniques apprises auprès de lui (ex. : partage autour des spécialités culinaires du pays d'origine dans le secteur de la restauration).

• Une contribution variable des stagiaires à l'activité économique de l'entreprise

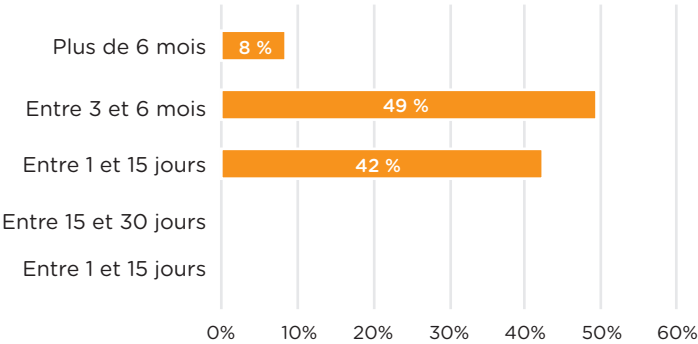
Les stagiaires, à travers les tâches qu'ils effectuent, participent aux activités de l'entreprise, mais les plus-values qu'ils apportent dépendent de différents facteurs, notamment de la durée du stage, des responsabilités qui leur sont confiées et des compétences qu'ils parviennent à mobiliser.

De manière générale, les véritables apports concernent essentiellement les stages longs (plus

de trois mois). Plusieurs employeurs évoquent les cas de stagiaires qui ont rapidement trouvé leurs marques et apporté une véritable contribution aux activités de l'entreprise et dans certains cas, ces expériences positives ont même débouché sur des propositions de contrats. À l'inverse, dans le cadre de stages courts – qui sont plus fréquents dans le champ de l'EFP – la plus-value en matière de participation à l'activité reste plus limitée, ces stages consistant davantage en une expérience de découverte et d'observation.

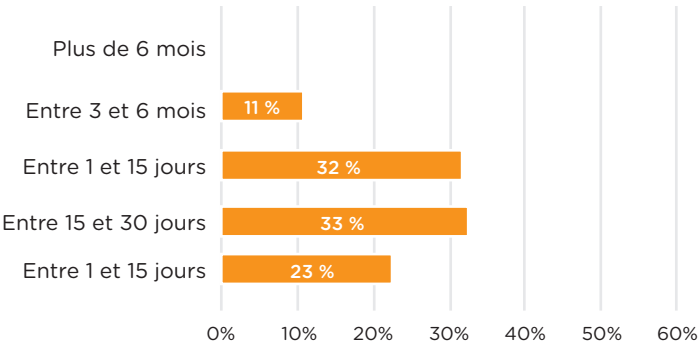
• Durée des stages réalisés par les étudiants et les apprenants de l'EFP

• RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS ACCUEILLIS AU SEIN D'UNE ENTREPRISE FRANÇAISE EN 2018-2019 EN FONCTION DE LA DURÉE DE MOBILITÉ



Source : Mobility Tool

• RÉPARTITION DES APPRENANTS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN FONCTION DE LA DURÉE DE MOBILITÉ



Source : Mobility Tool

{4.2}

Les effets de la participation à un projet de coopération

- **Des entreprises pleinement intégrées aux projets de coopération, participant à chaque étape du projet et y apportant différents types de plus-values**

Les entreprises jouent généralement un rôle actif au sein des projets de coopération auxquels elles participent et sont le plus souvent impliquées à chaque étape des projets, de l'élaboration à la dissémination. Les projets de coopération sont généralement suivis par une personne référente en interne, volontaire et capable de parler anglais correctement – ce qui est un prérequis pour pouvoir participer à des échanges avec les partenaires européens. Les référents des projets interrogés présentent des profils et des fonctions très variés et ne sont généralement dédiés à ces projets que sur une partie de leur temps de travail.

Dans le cadre de ces projets, les entreprises sont en mesure d'apporter des plus-values telles que :

- Une connaissance opérationnelle de leur secteur d'activité leur permettant de porter un regard sur la pertinence des contenus et modalités des projets ;
- Un lien direct avec certains publics cibles des projets (les salariés de leur secteur d'activité), qui peut notamment leur permettre de tester les outils développés ;
- La capacité à développer des solutions techniques (ex. : développement d'une plateforme en ligne, d'application mobile, d'un module en réalité virtuelle, d'un site internet...).

Le niveau d'investissement en temps des entreprises dans ces projets est très variable d'un projet à l'autre. La plupart soulignent que le niveau d'investissement en temps dépend du calendrier de mission – avec des périodes plus ou moins chargées – et des tâches dont elles ont la

responsabilité. Cependant, de manière générale, elles soulignent que, dans la mesure où les projets se tiennent généralement sur de longues durées, elles disposent de marges de manœuvre significatives pour s'organiser.

- **Le développement de connaissances, de compétences et d'outils qui impactent les pratiques des entreprises sur le long terme**

Pour les entreprises participant à des projets européens, la participation au développement des contenus apporte différents types de bénéfices, tels que :

- Une acquisition de compétences pratiques : Le travail de création constitue l'occasion de faire évoluer ses pratiques, et d'utiliser des techniques et approches qui n'auraient pas nécessairement été utilisées autrement (vidéos, réalité virtuelle, MOOC, plateformes interactives, open-badges, approche pédagogique via le storytelling, etc.) ;
- Une acquisition de connaissances : les recherches et discussions entre partenaires qui sont réalisées dans le cadre du développement des contenus sont enrichissantes pour les entreprises, et leur permettent d'enregistrer des connaissances sur une diversité de thématiques en lien avec leur secteur ;
- De nouveaux outils en interne : les projets européens aboutissent à des outils et supports de formation qui ont vocation à s'intégrer concrètement aux pratiques des entreprises.

Leur participation est donc source d'évolutions en matière de représentations, de pratiques, de compétences et de connaissances. Par conséquent, les impacts de ces projets se perçoivent généralement dans le temps long.



On se rend compte aujourd'hui de la plus-value. Il y a 13 ans on travaillait sur des projets européens, tête dans le guidon, on ne réalisait pas l'impact, on avançait. Par contre au fil des années, on se rend compte qu'on est touchés, des méthodes qui se mettent en place, des idées qui ne seraient jamais venues sans cette participation. Pour des petites entreprises comme nous, c'est essentiel. Mais c'est dans le temps long.

Entreprise, organisme de formation, TPE, partenariat stratégique | 





Un des grands intérêts d'un projet Erasmus pour une entreprise comme la nôtre, c'est la possibilité d'expérimenter de nouvelles technologies. Grâce à ce projet, on a pu faire des choses qu'on n'avait jamais faites, comme créer une plateforme interactive, faire une formation basée sur la réalité mixte, travailler le storytelling, la vidéo... Ça nous a vraiment donné l'occasion d'innover.

Entreprise, éditeur logiciels formation, TPE, partenariat stratégique |



- Des partenariats durables qui s'installent avec les partenaires de ces projets, mais qui restent étroitement liés au cadre des projets européens

La participation à un projet européen amène fréquemment le développement d'une dynamique partenariale nouvelle pour les entreprises. Nombre d'entreprises affirment avoir gardé des liens avec une partie de leurs partenaires suite aux projets auxquelles elles ont participé, ce qui constitue pour elles une véritable ouverture européenne, et une opportunité de continuer d'échanger, de comparer ses pratiques et de développer des outils et contenus. La pérennité de ces relations entre partenaires repose souvent sur la perspective ou l'opportunité de participer à de nouveaux projets européens ensemble.

- Une participation à des projets qui, de manière ponctuelle, participe au développement de nouvelles opportunités commerciales pour les entreprises

Pour la majorité des entreprises interrogées, la participation à un projet européen n'avait pas de visée commerciale, d'autant que les outils, contenus et supports développés dans le cadre de ces projets sont mis à disposition gratuitement. On observe cependant que quelques entreprises se sont inspirées d'un projet de coopération Erasmus + pour développer des produits ou services commercialisables et/ou développer leur clientèle. Le cadre des projets européens peut en effet amener à des innovations techniques ou à des gains en visibilité qui peuvent se transformer en opportunités commerciales, comme les trois exemples suivants en témoignent :

• EXEMPLE 1 :

Une entreprise ayant développé des formations très spécialisées sur la thématique du biocontrôle, sur un format vidéo attractif, a obtenu plusieurs demandes d'acteurs du secteur de l'agroalimentaire biologique pour développer de nouvelles formations reprenant ce format, mais sur d'autres thématiques. Dans cette optique, les dirigeants de l'entreprise ont décidé de développer une filiale spécifiquement dédiée au développement de formations vidéo, afin de pouvoir les commercialiser auprès d'entreprises du secteur.

• EXEMPLE 2 :

Une entreprise ayant développé une plateforme de formation en ligne interactive destinée à des publics ayant des difficultés d'apprentissage a

été repérée par des acteurs suite à la mise en ligne de l'outil. Elle a ensuite été sollicitée pour développer des outils similaires, en particulier pour le compte d'une université française.

• EXEMPLE 3 :

Une startup spécialisée dans les biotechnologies a travaillé, dans le cadre d'un projet de coopération, avec des laboratoires de recherche de plusieurs universités. Dans le cadre de leurs travaux communs et de leurs échanges, plusieurs membres du projet ont développé ensemble une hypothèse innovante relative à de nouvelles manières de produire d'énergie. Si le projet reste à ses balbutiements et est confidentiel, les partenaires poursuivent actuellement leurs recherches en ce sens et envisagent de créer une nouvelle startup pour mettre en pratique cette découverte.

Présentation de pluricité GROUPE

Le cabinet Pluricité est une PME d'études et conseil, indépendante, dont le métier est d'analyser, d'évaluer et d'éclairer les mutations de l'action publique, des organisations et des territoires. Le cabinet compte aujourd'hui une vingtaine de consultants, auxquels s'ajoutent des partenaires extérieurs (laboratoires de recherche, enseignants-chercheurs, autres cabinets...) spécialisés sur des thématiques ou des secteurs d'activité particuliers. Pluricité ne dépend d'aucun groupe, structure d'intérêt ni ne dépend de subventions publiques.

Aujourd'hui, Pluricité porte conseil et aide à la décision, aux acteurs de l'intérêt public dans différents pays et sur les territoires :

- Ministères, agences et services déconcentrés, collectivités territoriales,

sociétés d'économie mixte, bailleurs sociaux...

- Opérateurs de la formation et de l'emploi, syndicats, branches et associations, OPCO, acteurs du dialogue social
- Bailleurs internationaux, Commission européenne, Conseil de l'Europe
- Entreprises, grands groupes, PME-TPE, organismes consulaires, filières, pôles de compétitivité, acteurs du développement économique

Nous avons conduit plus de 500 missions de conseil, d'assistance technique, d'étude et d'évaluation à ce jour, à l'échelle locale, nationale et internationale.

{ Notes }

Handwriting practice area with 20 sets of dotted lines.



{ Notes }

Area with horizontal dotted lines for taking notes.

QUI SOMMES-NOUS ?

L'Agence Erasmus+ France / Education Formation assure, pour la France, la promotion et la gestion du programme Erasmus + et de ses dispositifs pour les volets « éducation et formation ».

L'Agence participe activement à la réflexion sur l'évolution du programme Erasmus + ainsi que sur les enjeux sectoriels, nationaux et internationaux dans le domaine de l'éducation, l'enseignement supérieur et la formation professionnelle.

L'Agence Erasmus + France / Education Formation est un Groupement d'intérêt public (GIP) placé sous la tutelle du ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports, du ministère

de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et du ministère du Travail. Elle est située à Bordeaux et emploie 137 personnes.

Erasmus + est le programme européen pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport lancé en 2014. Il se décline en trois actions : la mobilité des individus, la coopération des acteurs et le soutien aux réformes politiques.

Le programme Erasmus + (2014-2020) est le premier instrument financier au service de la démocratisation de la mobilité avec une attention particulière pour les publics les plus en difficulté.

agence.erasmusplus.fr



© Agence Erasmus+ France / Education Formation

Directrice de la publication : Laure Coudret-Laut

Janvier 2021

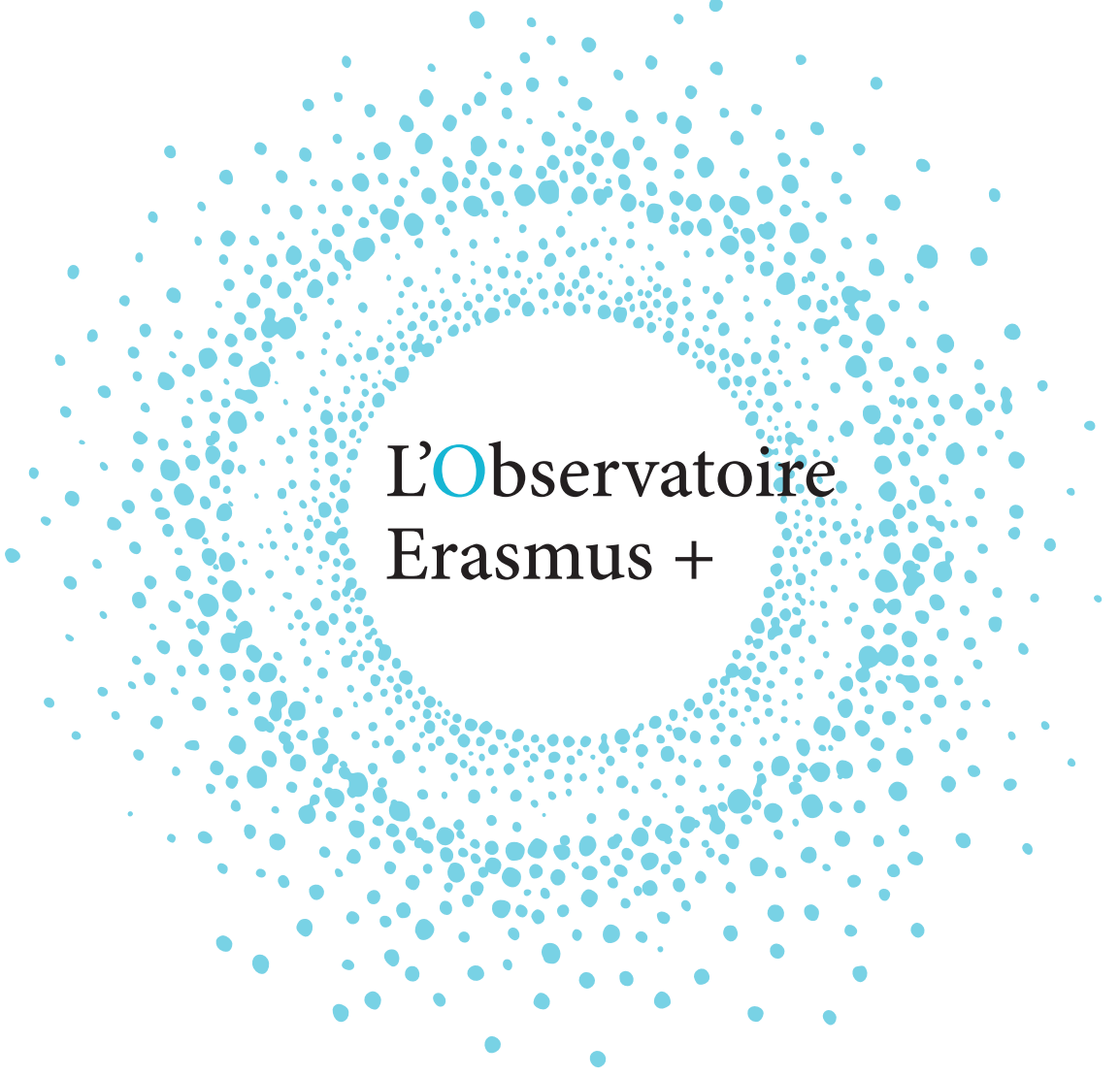
ISSN : 2554-0165

Imprimeur : BLF impression



Réalisé avec le soutien financier de la Commission européenne.
Le contenu de cette publication et l'usage qui pourrait en être fait n'engagent pas la responsabilité de la Commission européenne.

Copyright photos : Shutterstock Images



L'Observatoire Erasmus +

